



COVID-19. OPÉRATION DE VACCINATION SANS RENDEZ-VOUS LES 9 ET 30 SEPTEMBRE À AMBERT

Mise en place grâce à l'implication du Préfet du Puy-de-Dôme, de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, de la Croix-Rouge et de la Ville d'Ambert, une opération de vaccination est proposée le jeudi 9 septembre (en continu de 9h à 18h), dans les locaux de la Mairie d'accueil. Pour les candidats au vaccin, le rappel se fera le jeudi 30 septembre.

En complément des centres déjà ouverts sur l'ensemble du territoire et des différentes opérations ponctuelles menées cet été, le dispositif de vaccination "Aller vers" est mis en place, avec un rendez-vous proposé à l'occasion du marché d'Ambert.

Cette initiative s'installera au rez-de-chaussée de la Mairie d'accueil (41, boulevard Henri IV), tout d'abord jeudi 9 septembre pour la première injection, puis le jeudi 30 septembre pour la seconde, avec une ouverture sans interruption de 9h à 18h lors de ces deux dates.

Cette opération de vaccination est accessible sans rendez-vous (carte d'identité et carte vitale requises).

Pour rappel, l'autorisation d'un des deux parents est nécessaire à la vaccination des mineurs de 12 ans à 15 ans inclus. [Document téléchargeable sur le site internet du ministère des Solidarités et de la Santé.](#)

Les jeunes de 16 ans et plus peuvent accéder à la vaccination sur la base de leur seul consentement.